

**Un droit ne s'use que si
l'on ne s'en sert pas...**



Mutuelle & Action Sociale

Au-delà des prestations de remboursement maladie, la mutuelle de notre établissement propose un accompagnement tout au long de la vie : l'action sociale. L'action sociale, qu'est-ce que c'est concrètement ? C'est un accompagnement sous forme de conseils, d'assistance pratique ou d'aide financière pour nous-même ou pour notre entourage, que nous soyons actifs ou retraités.

Des conseils pour « bien vieillir »

Pour favoriser le bien-être et le bien vieillir des assurés et retraités, l'action sociale propose tout au long de l'année des conférences et ateliers sur des thématiques de prévention santé (sommeil, prévention du stress, troubles de la vision) ainsi que des journées de sensibilisation au passage à la retraite pour les salariés de plus de 56 ans.

Des solutions pour soutenir les aidants familiaux

L'action sociale accompagne les personnes qui prennent soin au quotidien d'un proche malade ou en perte d'autonomie : orientation vers des services d'aide à domicile, des groupes de parole, recherche de solutions de répit. Une participation financière aux frais liés à une solution de répit, ou à un séjour en établissement est également possible. En cas de dépendance, les assurés ainsi que leurs ascendants peuvent bénéficier d'un accès prioritaire dans un établissement d'accueil spécialisé que ce soit en séjour temporaire ou permanent.

Des aides pour accompagner les familles

Pour accompagner les familles dans la réalisation de leurs projets, l'action sociale propose de nombreux dispositifs: **CESU « maternité » à l'occasion d'une naissance ou d'une adoption, CESU « garde d'enfant » pour soutenir les foyers monoparentaux, aides à la scolarité pour financer les études des enfants ; enfin, pour faciliter la recherche d'emploi des jeunes en alternance, une participation financière de 600 € à la formation au permis de conduire peut être étudiée.**

Un soutien aux personnes en situation de handicap

L'action sociale de Malakoff Médéric propose des solutions concrètes afin d'améliorer le quotidien des personnes handicapées et de leur entourage : **des contributions financières pour l'aménagement de l'habitat ou pour l'acquisition de matériel adapté ; un CESU « Accompagnement handicap » afin de financer des prestations de services ; des aides au soutien scolaire à domicile pour les enfants handicapés ou un CESU « Scolarité Handicap » afin de faciliter leur intégration en milieu scolaire ordinaire ; un financement des frais de séjours de vacances.**

Un accompagnement pour faire face à une fragilité sociale

Des aides matérielles ponctuelles peuvent être attribuées pour faire face à une difficulté passagère liée à un accident de la vie (deuil, maladie, perte d'un emploi, divorce...). Pour accompagner les foyers les plus fragilisés, les services de l'action sociale s'appuient sur l'expertise de l'association CRESUS en matière de prévention du surendettement.



Pour de plus amples informations sur ces dispositifs **et pour consulter les conditions d'attribution**, contacter le **3932** ou connectez vous sur **www.malakoffmederic.com** rubrique **accueil/nous connaître/contacts & implantations**. Par ce biais, vous trouverez le **conseiller le plus proche de votre domicile**.

Et aussi diverses infos et prévention sur différents thèmes de santé :sommeil, mémoire, audition..

le lien <http://mesattitudessante.malakoffmederic.com/> mot de passe : poleemploi 2014